

Copie → Rob



La Ministre

Paris, le

05 OCT. 2006

N/Réf. : CDA/0608901

Monsieur le Président,

Par lettre du 4 juillet 2006, vous avez appelé mon attention sur la procédure en cours de renouvellement de la concession d'exploitation du complexe hydroélectrique de Poutès-Monsitrol. Vous demandez que mon département ministériel se saisisse de l'étude d'impact de ce dossier en application de l'article R.122-13 du code de l'environnement.

Compte tenu des enjeux de ce dossier qui dépassent largement le cadre de la Haute-Loire et revêtent une dimension européenne, je vous informe que j'ai effectivement saisi par note du 19 septembre le préfet de Haute-Loire, l'étude d'impact du dossier de renouvellement ayant fait l'objet de l'enquête publique cet été.

La question d'un renouvellement pour une durée compatible avec le financement par l'exploitation hydroélectrique du démantèlement à terme de l'ouvrage a fait l'objet d'échanges entre mes services et ceux du ministère chargé de l'industrie responsables de l'instruction des dossiers de concessions hydroélectriques. Ces échanges n'ont pas abouti cependant à une position commune.

Cette saisie permettra de faire connaître officiellement l'avis de mon ministère sur ce dossier d'ici début novembre. J'espère ainsi pouvoir sereinement et en toute connaissance du dossier présenté, mieux éclairer la décision interministérielle qui devrait pouvoir être prise avant la fin de l'année sur cette question de renouvellement de l'exploitation du barrage de Poutès.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.


Nelly OLIN

Monsieur Roberto EPPLE
Président de SOS Loire vivante – ERN France
8, rue Crozatier
43 000 LE PUY EN VELAY